



Rapport d'activité Appui Santé 37 2023

Sommaire

Rapport moral	3	Prévention et promotion de la santé	21
Notre organisation	5	Les Soins Oncologiques de Support	21
La gouvernance	5	Les paniers de soins proposés	22
Le conseil d'administration	5	Les professionnels conventionnés	22
Le bureau	6	L'organisation des SOS	23
L'assemblée générale	6	Les outils de communication	24
L'organisation interne	7	L'activité SOS	25
L'équipe	8	ICOPE	29
Les formations et sensibilisations	9	Le projet ICOPE	29
L'accueil des stagiaires	10	La coordination territoriale hors article 51	29
Le projet associatif	11	La gestion des alertes	31
Le Dispositif d'Appui à la Coordination	12	L'activité	31
Qu'est ce qu'un DAC	12	Le rapport financier	32
Les 3 missions d'un DAC	12	Les chiffres clés	32
Les enjeux des actions d'un DAC	12	Comptes d'exploitation	32
La sectorisation	13	Bilan comptable	32
L'appui aux parcours individuels	14	Compte de résultat détaillé	33
Synthèse de l'activité de la mission 1 et 2 en 2023	14	Le rapport d'orientation	35
Zoom sur l'activité de la mission 2 : l'appui à la coordination	15		
Appui à la structuration des parcours et animation territoriale	18		
Connaissance des ressources du territoire	18		
Participation aux instances de coordination et d'animation territoriale	19		
Former et sensibiliser	19		
La démarche qualité	20		
Les objectifs régionaux	20		
La démarche nationale	20		

Rapport moral

Appui Santé 37 est une belle réalisation, née le 10 juillet 2018 d'abord sous le nom Plateforme Territoriale d'Appui 37 (PTA 37), à partir de la fusion de quatre dispositifs déjà en place. Le challenge, ambitieux a permis de réunir sous une même entité, avec un statut unique, une même informatique, un même toit, des acteurs qui avaient des missions sensiblement les mêmes : l'appui aux professionnels pour la coordination des parcours de santé.

Désormais, notre association départementale avance pour faire face aux enjeux et missions qui se sont étoffées au fil du temps. Durant l'année 2023, le conseil d'administration, aidé par un intervenant, a construit avec les équipes un projet associatif pour faire évoluer notre association afin de répondre à quelques défis :

- Répondre aux missions inscrites dans le Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens (CPOM) signé cette année avec l'ARS notre principal financeur,
- Assurer les missions nouvelles comme la coordination des soins oncologiques de support,
- Optimiser les réponses aux demandes exprimées par les professionnels de santé et les patients,
- Organiser l'activité pour que chaque sollicitation ait une réponse la plus adaptée, rapide et qualitative possible, et éviter les renoncements.

Parallèlement en 2023, malgré quelques soucis de ressources humaines, l'équipe a poursuivi son action :

- Mise en route des Soins Oncologiques de Support,
- Engagement dans une démarche qualité pour améliorer le service rendu et son ressenti, contribuer à une harmonisation régionale des critères, enfin faire ressortir les points de vigilance pour alerter la politique sanitaire et sociale.
- Déployer l'expérimentation ICOPE (Integrated Care Older People) pilotée par l'ERVMA afin de déployer le repérage précoce auprès des professionnels du domicile, faisant écho au repérage des fragilités déployé avec le PAERPA il y a quelques années.

Pour tendre vers la réalisation de ces objectifs, quelques pistes ont été identifiées :

- Optimisation de la sectorisation pour être au plus près de celles des autres acteurs œuvrant dans les parcours de santé,
- Optimisation des relations entre les professionnels d'Appui santé 37 et les professionnels de terrain représentés par les CPTS ou les professionnels des différentes structures hospitalières,
- Optimisation globale de la communication vers tous les acteurs autour des usagers.

Dr Jean-Pierre PEIGNÉ, Président

Notre organisation

● La gouvernance

La gouvernance est organisée autour de 3 instances : le conseil d'administration et le bureau et l'assemblée générale.

Le Conseil d'Administration

Le conseil d'administration est composé des membres des 3 collèges définis par les statuts d'Appui Santé 37 :

● Collège des membres fondateurs

- CPTS Asclépios,
- CPTS Castel Réseau Santé,
- CPTS Nord Touraine,
- CPTS O'Tours,
- CPTS de La Rabelaisie
- CPTS Sud Lochois,
- Fédération ADMR d'Indre-et-Loire,
- HUMENSIA,
- Réseau Oncologie 37,
- URAASS CVL.

● Collège des membres de droit

- Clinique de Vontes et La Confluence, représentant FHP,
- Fédération URPS Centre-Val de Loire,
- Groupement hospitalier de territoire Touraine.

● Collège des membres associés (élus par l'ensemble des membres associés).

- UGECAM-Le Clos Saint-Victor,
- KORIAN-Ehpad La Ménardière,
- APF France Handicap.

Vie associative

1

Assemblée Générale
Ordinaire

2

Assemblées Générales
Extra Ordinaires

4

Conseils
d'administration

1

Bureau

Le bureau

Les membres du bureau (au 31 décembre 2023), élus par les membres du conseil d'administration pour une durée de 3 ans :

- Président : Dr Jean-Pierre PEIGNÉ, CPTS Sud Lochois,
- Vice-Président : Dr Pierre-Etienne CAILLEUX, Réseau Oncologie 37,
- Secrétaire : M. Pascal OREAL, HUMENSIA,
- Secrétaire-adjointe : Mme Rita PERROTIN, CPTS Asclépios,
- Trésorière : Mme Laure BLANC, Fédération ADMR,
- Trésorière-adjointe : Mme Nadine MOUDAR, CPTS Castel Réseau Santé,
- Membre permanent : Mme Dominique BEAUCHAMP, URAASS.

L'Assemblée Générale

L'assemblée générale est composée des membres adhérents, autrement dit, des membres des collèges des membres fondateurs et de droit (cf. supra) et de l'ensemble des membres associés.

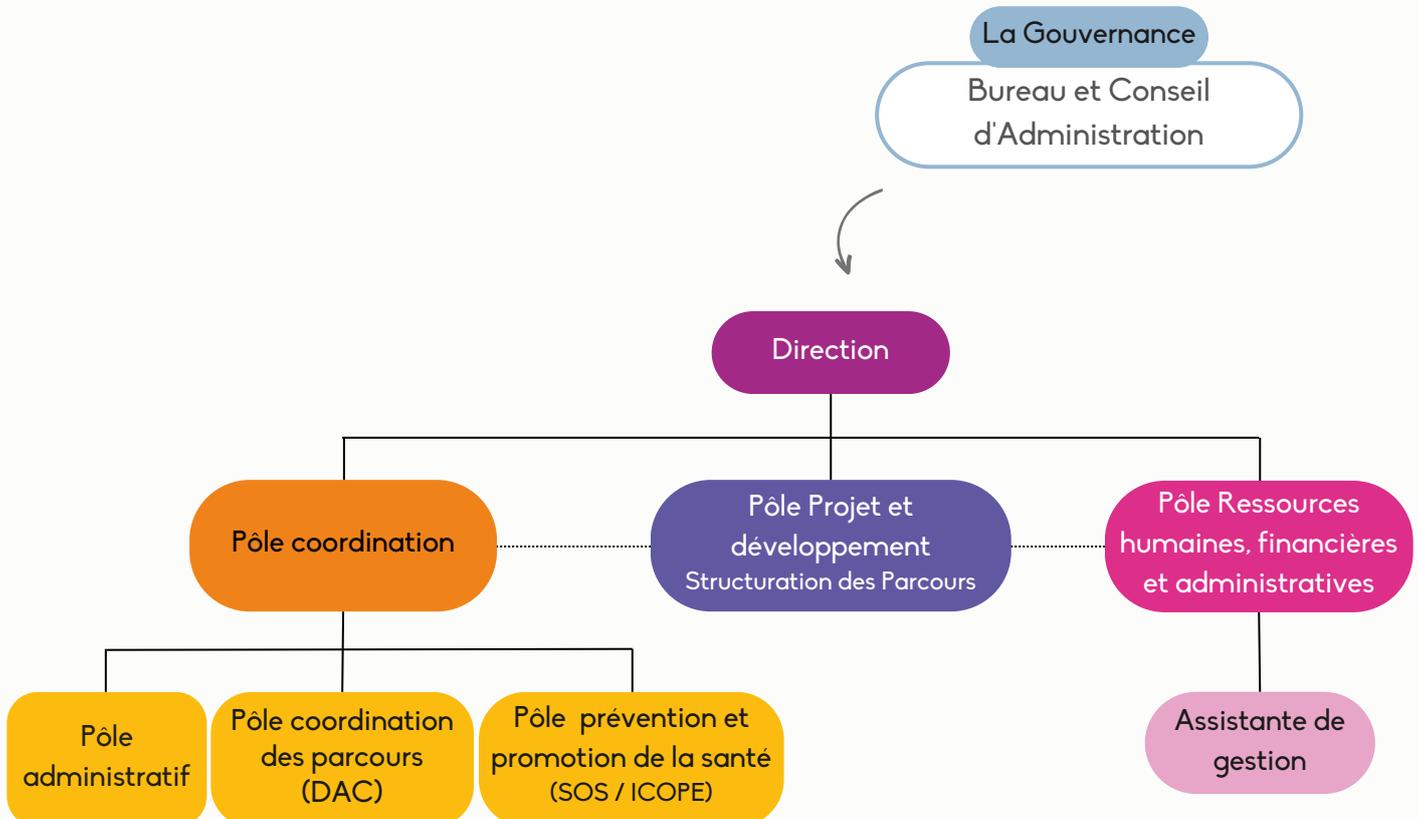
● Membres associés

- AGEVIE
- ANAS Le Courbat
- APF-France Handicap 37
- UGECAM - CRF LE CLOS SAINT-VICTOR
- Entraide & Solidarités
- Equipe Mobile Bel Air
- KORIAN Le Prunelier
- Résidence Debrou
- Sauvegarde de l'Enfance 37
- Senior Compagnie

● L'organisation interne

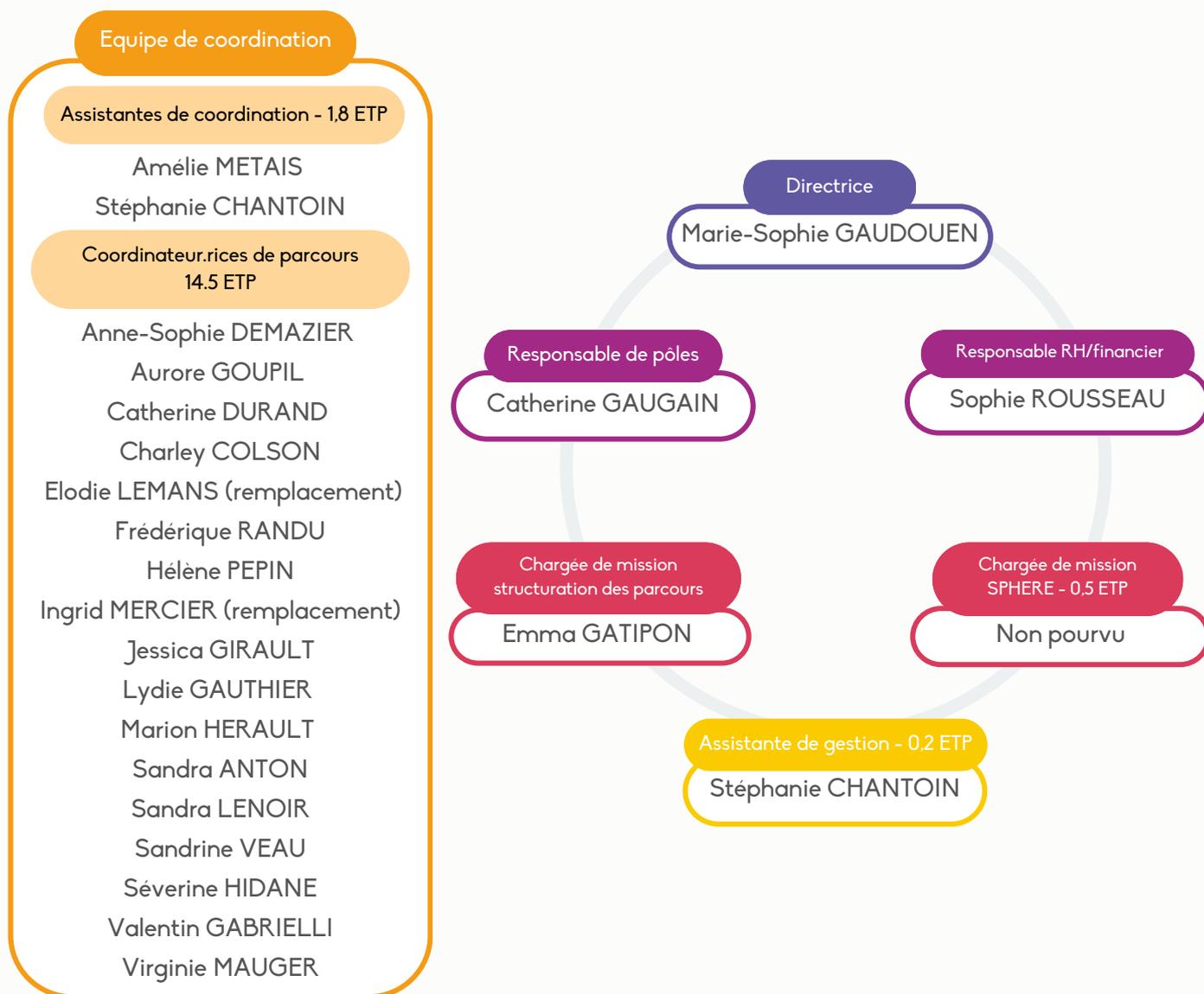
Afin de répondre aux objectifs fixés par le projet associatif et de mettre en avant l'ensemble de l'activité de l'Association, l'organisation a été revue et se décompose désormais en 3 pôles :

- Le pôle coordination regroupant :
 - l'activité liée aux missions 1 et 2 du DAC (Dispositif d'appui à la coordination)
 - l'activité liée à la promotion et prévention de la santé (Soins Oncologiques de support, ICOPE)
- Le pôle Projet et Développement regroupant l'activité liée :
 - à la mission de participation à la structuration des Parcours (mission 3 du DAC)
 - au déploiement des partenariats
 - au développement de projets, de nouvelles activités, etc.
- Le pôle Ressources humaines, financières et administratives



● L'équipe

L'équipe d'Appui Santé 37 est composée de 21 salarié.e.s pour un total de 20.5 équivalents temps plein. Elle s'organise ainsi :



Les mouvements de 2023 :

- Catherine GAUGAIN, recrutement en février 2023,
- Séverine HIDANE, Frédérique RANDU et Valentin GABRIELLI, recrutement en mars 2023
- Elisabeth COLLINEAU, départ en mars 2023
- Delphine BELLOT, départ en juin 2023

les chiffres clés de la vie de l'équipe



● Les formations et sensibilisations

Afin d'assurer la qualité du service rendu et d'accompagner au mieux les professionnels et usagers, des temps de formation sont régulièrement proposés à l'équipe d'Appui Santé 37. Il peut s'agir de formations validantes ou de colloques/journées thématiques organisées par des partenaires. Ces formations permettent aux salariés d'enrichir leurs connaissances et participent au développement de la polyvalence. Elles permettent également de répondre aux besoins organisationnels et sécuritaires de l'équipe.

Quelques exemples

4



Formations
Validantes

- Premiers secours en santé mentale (7 coordinatrices)
- Formation VRS 1, 2 ou 3 : Addiction (9 coordinatrices)
- AFGSU 2 (1 coordinatrice)
- Formation EHESP (fin) : "Mettre en place un Dispositif d'Appui à la Coordination des parcours complexes par un management agile" (chargée de mission)

37



Colloques, congrès,
webinaires

- Master class en Oncogériatrie
- Journée annuelle OncoCentre
- Journée Case Management
- Séminaire maltraitance - ERMVA
- Congrès Handicap rare
- Santé-justice : fonctionnement de la justice, magistrats à l'hôpital, soins pénalement ordonnés
- Journée éthique - Le refus de soins

10



Formations
RH/Administratifs &
obligatoires

- Formation logiciel GED (3 salariées)
- Formation logiciel RH (CODIR)
- Sensibilisation aux risques et bonnes pratiques de la cybersécurité
- Les bonnes pratiques juridiques
- Sensibilisation à la nouvelle réforme des retraites
- Sensibilisation Risques incendies. Manipulation des extincteurs (toute l'équipe)

588.75 heures de formation
(dont 415 heures pour l'équipe
de coordination)

● L'accueil des stagiaires

Appui Santé 37 accueille régulièrement des professionnels ou étudiants aussi bien pour une journée d'immersion au sein des équipes de l'association que pour des stages dans le cadre de leur cursus de formation.

- **Etudiante en Master 1 - "Parcours, coordination des trajectoires de santé"**
Novembre 2022 - Juin 2023 (7 mois)

- **Infirmière**
Stage dans le cadre de la formation IPA, mention oncologie-hématologie
2 mois

- **Référente Parcours DAC du Cher**
Stage dans le cadre de la formation au DU de Coordinateur de parcours
1 semaine

- **Secrétaire du CORT 37**
Stage dans le cadre d'un BTS "Services et prestations des secteurs sanitaires et sociaux"
6 semaines

Le projet associatif

Entre octobre 2022 et juin 2023, Appui Santé 37 a travaillé à l'élaboration de son projet associatif avec pour objectif de fixer les lignes et principes directeurs du déploiement de l'association pour la période 2023 / 2027.

Elaboration du projet associatif en quelques chiffres



2 comités de pilotage



5 groupes de travail avec
les membres du CA +
invités



Au total 45 participants

3 priorités
stratégiques

- Légitimer le projet d'AS 37
- Consolider le DAC
- Élargir l'offre d'AS 37

13 objectifs
opérationnels

- Renforcer la gouvernance et les liens entre la gouvernance et l'équipe d'AS 37
- Déployer la mission de coordination territoriale
- Être le relais des politiques publiques sur le territoire
- Développer la connaissance de l'offre et de la demande sur le territoire
- Poursuivre la démarche qualité du service rendu
- Renforcer la coopération avec les CPTS
- Adapter l'organisation et les outils d'AS 37 aux besoins
- Renforcer la coopération avec les principaux partenaires
- Déployer la plateforme numérique de coordination
- Développer le pôle promotion et prévention de la santé
- Promouvoir l'intérêt et les outils de coopération auprès de l'ensemble des acteurs du territoire
- Développer des projets innovants
- Se préparer aux situations de crise

Le Dispositif d'Appui à la Coordination

● Qu'est ce qu'un DAC ?

Un dispositif d'appui à la coordination est une porte d'entrée départementale unique dédiée aux professionnels sociaux, médico-sociaux et sanitaires pour toute situation qu'ils ressentent complexe, quel que soit l'âge ou la pathologie de la personne concernée.

Les 3 missions d'un DAC



L'information et l'orientation vers les ressources sanitaires, médico-sociales et sociales du territoire



L'appui à la coordination des parcours individuels pour favoriser le maintien à domicile



L'appui à la structuration des parcours et à l'animation territoriale

Les enjeux des actions d'un DAC

- Améliorer la coordination des parcours et éviter les doublons de prise en charge
- Venir en appui aux professionnels sans se substituer
- S'adapter aux besoins des personnes en s'appuyant sur les ressources du territoire
- Améliorer la lisibilité et l'accessibilité de l'offre
- Capitaliser sur les méthodes et les outils de travail du territoire
- Promouvoir une culture partagée de la coordination des parcours de santé, de vie.

● La sectorisation

Un travail de refonte de la sectorisation des coordinateur.rices de parcours a été mené fin 2023 / début 2024 afin de répondre aux objectifs du projet associatif et du cadre national d'orientation des DAC de juillet 2023, dans le souci de rendre plus efficient la réponse apportée aux professionnels et aux personnes concernées.

L'activité de coordination se décline désormais en 5 secteurs :



● L'appui aux parcours individuels



Synthèse de l'activité mission 1 et 2 en 2022

Les sollicitations



Sollicitations du DAC

800 en 2022
+11% en 2023

Le type de réponses apportées :

360

319 en 2022

Informations / Orientations

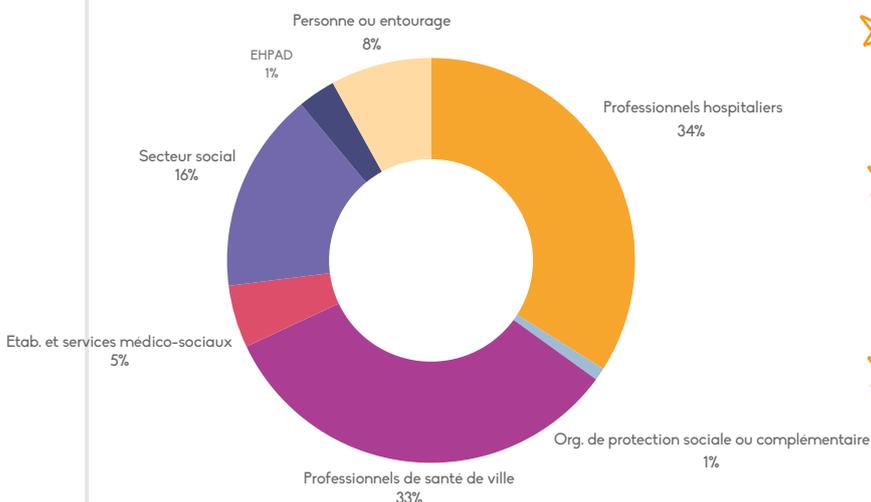
528

483 en 2021

Suivi dans le cadre d'un appui à la coordination

- 3 % en coordination ponctuelle (2022 : 2,5 %)
- 52 % en coordination soutenue (2022 : 53 %)
- 45 % en coordination intensive (2022 : 42 %)

Les professionnels qui sollicitent le DAC



- Les premiers orienteurs sont les professionnels des établissements de santé (34 %)
- Les deuxièmes orienteurs sont les professionnels de santé libéraux parmi lesquels on compte 25 % de médecins traitants
- La part des sollicitations par les personnes elles-mêmes ou leur entourage est en augmentation (x 2 par rapport à 2022)

Zoom sur l'activité de la mission 2 : l'appui à la coordination

Profils des personnes accompagnées

57 %

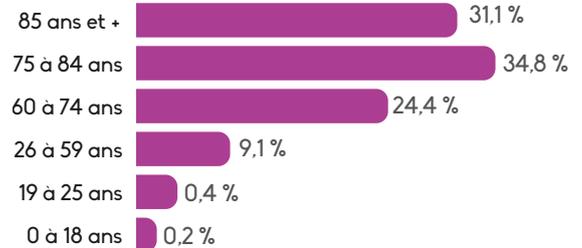
sont des femmes

43 %

sont des hommes



Âge moyen des personnes

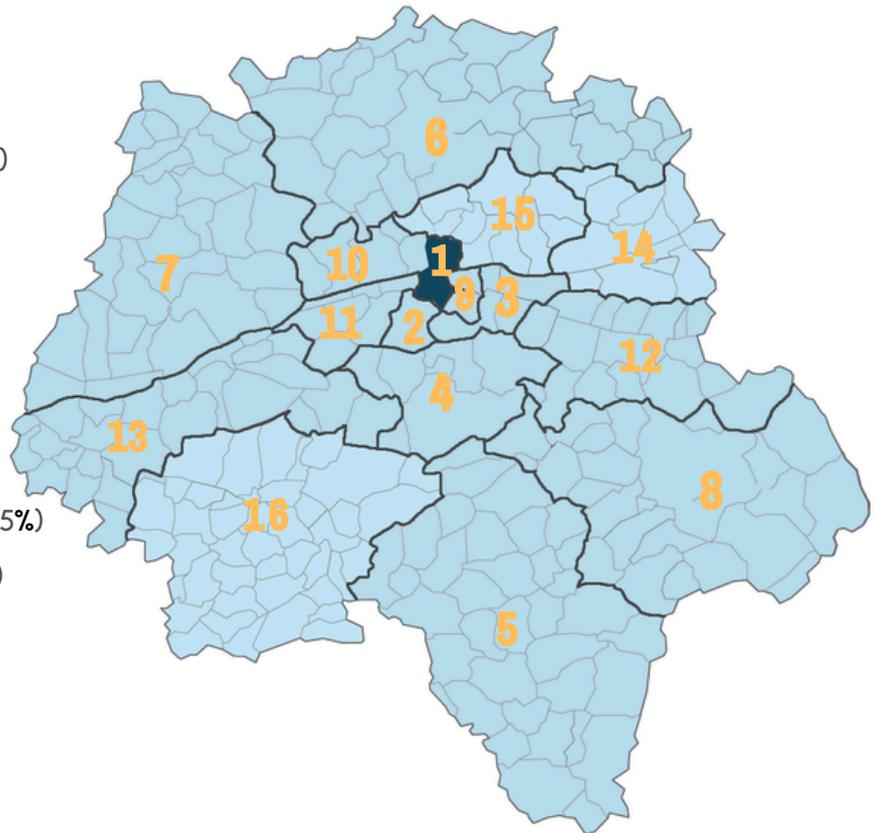


Les personnes âgées restent le public majoritairement accompagné par les coordinatrices du DAC (90 % > 60 ans).

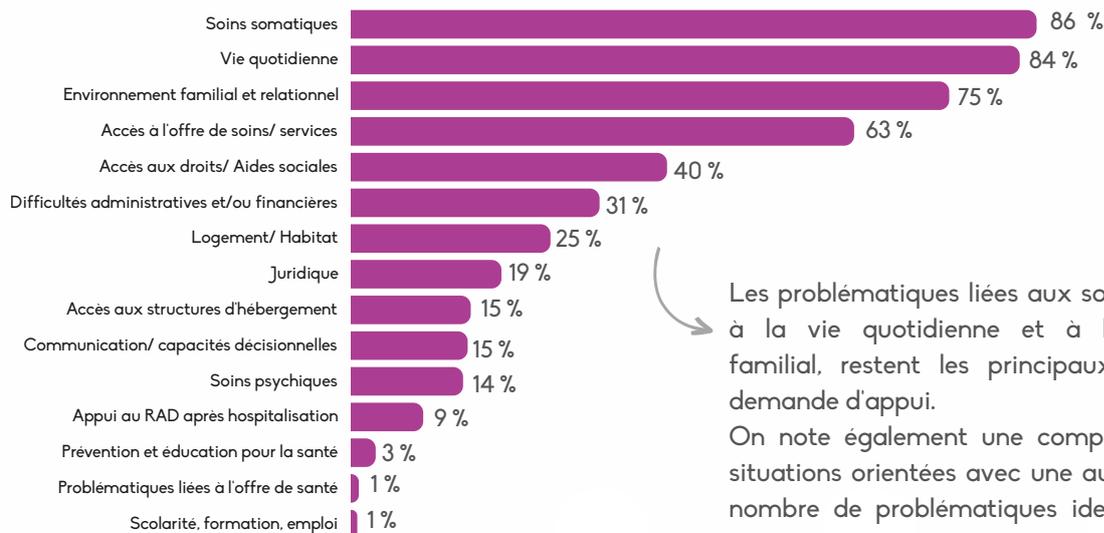
Localisation des demandes par canton

(lieu de résidence de la personne accompagnée)

- 1** Tours : 183 demandes (35 %)
- 2** Joué-les-Tours : 35 demandes (7 %)
- 3** Montlouis-sur-Loire : 24 demandes (6 %)
- 4** Monts : 29 demandes (5 %)
- 5** Descartes : 17 demandes (5 %)
- 6** Château-Renault : 22 demandes (5 %)
- 7** Langeais : 21 demandes (5 %)
- 8** Loches : 33 demandes (5 %)
- 9** Saint-Pierre-des-Corps : 20 demandes (5 %)
- 10** Saint-Cyr-sur-Loire : 19 demandes (5 %)
- 11** Ballan-Miré : 17 demandes (4 %)
- 12** Bléré : 19 demandes (4 %)
- 13** Chinon : 20 demandes (4 %)
- 14** Amboise : 22 demandes (2 %)
- 15** Vouvray : 18 demandes (2 %)
- 16** Sainte-Maure-de-Touraine : 14 demandes (3 %)



Problématiques identifiées lors d'une demande d'appui



Les problématiques liées aux soins somatiques, à la vie quotidienne et à l'environnement familial, restent les principaux motifs d'une demande d'appui.

On note également une complexification des situations orientées avec une augmentation du nombre de problématiques identifiées lors de l'orientation.

Les accompagnements dans le cadre d'un appui à la coordination



Personnes accompagnées

396

File active moyenne mensuelle

30

File active moyenne mensuelle par coordinatrice



Visites à domicile



Réunions de synthèse

Le temps de la coordination



Délai moyen entre la réception d'une demande et l'attribution à une coordinatrice de parcours



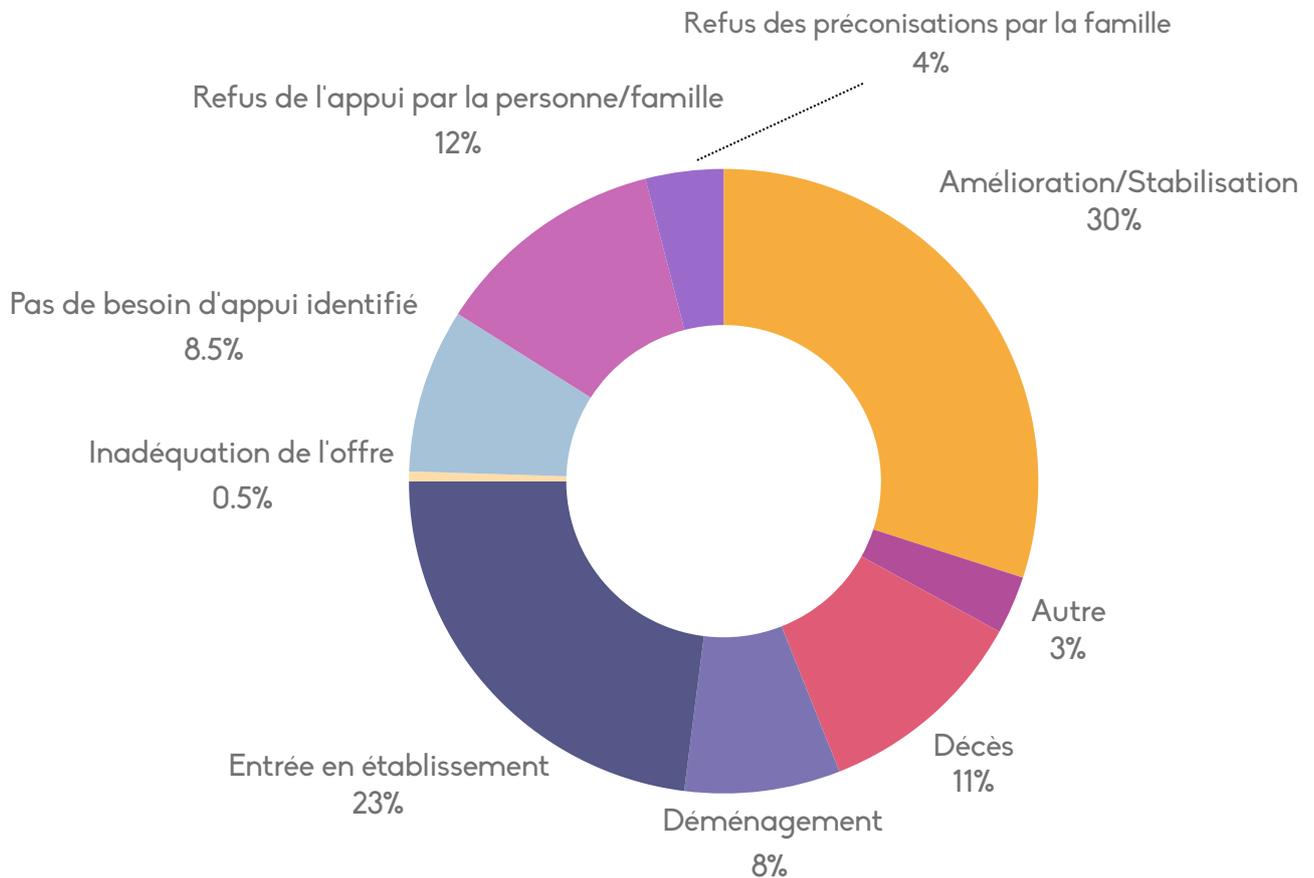
Durée moyenne de l'évaluation multidimensionnelle

310 jours

Durée moyenne d'appui à la coordination

6,5 mois

Durée médiane d'appui à la coordination



- Les fins d'appui sont majoritairement dues à une amélioration ou à une stabilisation de la situation de la personne suite à une coordination du parcours par une coordinatrice du DAC (30% des fins d'appui).
- Le deuxième motif de fin d'appui est l'entrée en établissement. Le DAC favorise le maintien à domicile mais lorsque cela n'est plus possible, les coordinatrices accompagnent la personne jusqu'à l'entrée en établissement, toujours en priorisant ses attentes et besoins.
- Les refus d'appui ou de préconisations par la personne et/ou la famille représentent près de 16% des fins d'appui. Ces fins d'appui peuvent intervenir dès les premières tentatives de contact, mais également au cours de l'accompagnement. En effet, s'il n'y a pas de durée limite d'intervention, en cas de refus réitéré de l'appui et/ou des préconisations, les coordinatrices sont amenées à mettre fin à l'accompagnement.

● Appui à la structuration des parcours et animation territoriale

Connaissance des ressources du territoire

L'année 2023, à l'image de 2022 fut riche en rencontres partenariales. Ces rencontres peuvent avoir lieu sur demande d'un partenaires ou à l'initiative du DAC en fonction des besoins identifiés. Ces temps d'échanges s'inscrivent toujours dans une logique d'articulation et de coopération au profit des personnes auprès desquelles Appui Santé 37 intervient en appui.

Les rencontres partenariales en 2023



Rencontres partenariales
(individuelles ou collectives)

52 en 2022



dont 48 dans le cadre du
déploiement des soins
oncologiques de support et 16
dans le cadre du déploiement
d'ICOPE

Dont :

- 38** auprès de professionnels de santé libéraux ou de leurs représentants (CPTS, FMPS, MSP, IDE ASALEE, etc.)
- 20** auprès d'acteurs du maintien à domicile (SAAD, SSIAD, prestataires médicaux, associations, etc.)
- 16** auprès d'acteurs du champ de la prévention et promotion de la santé (ligue contre le cancer, maison sport santé, activité physique adaptée, etc.)
- 11** auprès d'établissements de santé (Centre hospitalier public / privé, HAD)
- 7** auprès de services sociaux (Conseil départemental, MDS, SNCF, etc.)
- 3** auprès de partenaires spécialisés dans l'accompagnement des publics en situation de précarité
- 3** auprès de réseaux ou de centre ressource
- 2** auprès d'acteur du champ juridique
- 1** auprès de professionnels des CLS/CLSM du département
- 1** Acteurs du champs du handicap

A la suite de certaines rencontres partenaire, le choix a été fait de maintenir régulièrement des temps d'échanges entre les équipes opérationnelles des situations individuelles et ainsi mieux coopérer et comprendre les limites d'interventions de chacun :

- Rencontre trimestrielle avec le pôle domicile 37 de l'APF.
- Rencontre régulière avec la coordinatrice de la CPTS du sud lochois.

Participer aux instances de coordination et d'animation territoriale

De part son expertise en coordination des parcours et sa mission d'animation territoriale, le DAC est invité régulièrement à participer à des groupes de travail organisés par les partenaires du territoire tels que les CLS, les CPTS, l'ARS, les coordinations autonomie, le plan anti-chute ou encore le Conseil Départemental. En 2023, le DAC a participé à 24 instances différentes ce qui représente 76 réunions.

Former et sensibiliser

Les équipes du DAC sont sollicitées par plusieurs organismes de formation et partenaires afin de présenter le dispositif à leurs étudiants mais plus largement pour partager leur savoir-faire en coordination des parcours ou sur certaines thématiques. En 2023, les équipes sont intervenues :

- auprès d'organismes de formation : première année de formation des Infirmier.ère.s en Pratique Avancée (Université de Tours) et lors de la formation des Assistant.e.s de Soins en Gériatrie (Croix Rouge), auprès des étudiants de la Croix-Rouge lors d'un colloque sur le numérique en santé, Master class en Oncogériatrie, formation référent parcours de l'Institut du Travail Social de Tours.
- auprès de partenaires pour leur présenter le dispositif ICOPE et les sensibiliser au repérage précoce.

● La démarche qualité



En 2022, les DAC de la région Centre-Val de Loire, via le CODAC CVL (Collectif des dispositifs d'Appui à la coordination) a débuté un travail de mesure du service-rendu des DAC en collaboration avec SRA QUALIRIS (Structure Régionale d'Appui (SRA) à la qualité des soins et à la sécurité des patients Centre-Val de Loire)

Les objectifs

- Améliorer la gestion des indicateurs DAC nationaux, régionaux et départementaux, et les harmoniser
- Recueillir, au niveau régional, la satisfaction des patients et professionnels et en assurer un suivi
- Elaborer et diffuser une politique régionale QGDR (Qualité et gestion des risques) des DAC

A noter : début 2024, les DAC CVL ont été sollicités pour participer aux groupes de travail national sur le service rendu des DAC piloté par l'ANAP et la DGOS. La démarche a pour objectif de mettre à disposition des DAC une boîte à outils comprenant :

- un questionnaire usager / aidant
- Un questionnaire professionnel
- Un outil de revue de processus
- Un outil de revue de parcours

L'ensemble des DAC CVL sont impliqués dans ce déploiement avec un souci de cohérence de construction des outils régionaux.

Prévention et promotion de la santé

● Les Soins Oncologiques de Support

En 2023, l'ARS Centre-Val de Loire a confié à Appui Santé 37 le déploiement des Soins Oncologiques de Support en ville pendant et après le traitement d'un cancer, faisant suite aux candidatures posées en 2022 par l'association pour porter ces 2 projets.

Après une première phase consacrée à définir l'organisation interne, créer les outils et à rechercher des professionnels pour réaliser les prestations, Appui Santé 37 propose depuis le mois de juillet 2023, sur orientation ou prescription d'un professionnel de santé, le financement de plusieurs parcours de soins de support, tels que du soutien psychologique, un accompagnement diététique, des soins de socio-esthétiques ou encore un bilan d'activité physique adaptée.

Les SOS, de quoi parle-t-on ?

Les Soins Oncologiques de Support (SOS) font partie intégrante du parcours de soins en cancérologie. Ils ont pour objectifs de diminuer les effets secondaires des traitements ainsi que les effets de la maladie et d'assurer la meilleure qualité de vie possible aux patients et leurs proches sur le plan physique et psychologique.

Les SOS sont définis par la circulaire du 22 février 2005 relative à l'organisation des soins en cancérologie comme « l'ensemble des soins et soutiens nécessaires aux personnes malades tout au long de la maladie conjointement aux traitements onco-hématologiques spécifiques lorsqu'il y en a ».



Les paniers de soins proposés

Pendant cancer (en cours
de traitement actif -
400 euros)

Soutien psychologique
Accompagnement diététique
Soins de socio-esthétique

Orientation par un professionnel
de santé

Post cancer (maximum 1 an
après la fin des traitements
actifs - 180 euros)

Soutien psychologique
Accompagnement diététique
Bilan d'activité physique adaptée

Prescription obligatoire par un médecin,
oncologue ou pédiatre

Les professionnels conventionnés

Appui Santé 37 a débuté le conventionnement avec les professionnels de ville en mars 2023 pour une inclusion des premiers patients en juillet 2023.

Appui Santé 37 a conventionné avec des professionnels installés sur tout le département afin d'avoir un maillage homogène et permettre aux patients d'accéder au même service quel que soit leur secteur géographique de résidence.

38 Psychologues

20 Diététiciennes

5 Socio-esthéticiennes

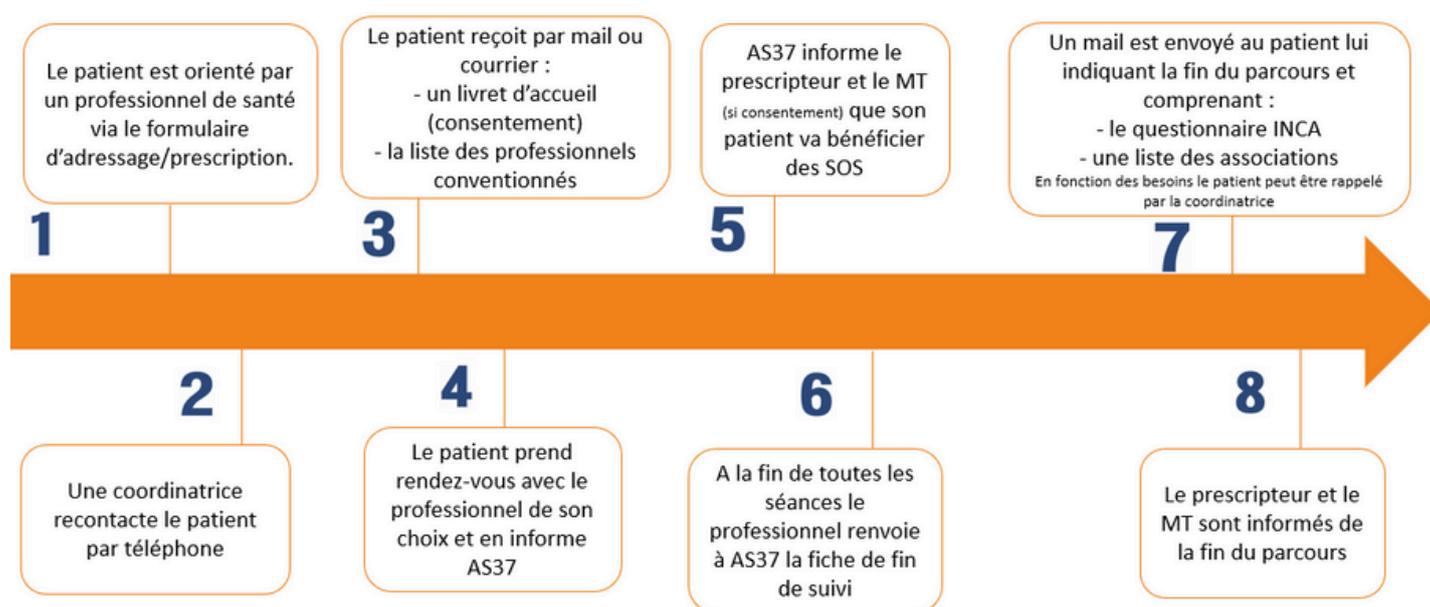
6 Professeurs d'activité physique adaptée (APA) ou associations proposant de l'APA

L'organisation des SOS

L'équipe en charge du déploiement des SOS au sein de l'Association a réalisé des outils utiles à chaque étape du parcours d'une demande SOS :

- Des outils à destination des professionnels orienteurs :
 - Formulaire d'adressage (harmonisé entre tous les DAC de la région)
 - Guide d'aide à la prescription de SOS pour les orienteurs comprenant une série de questions permettant de guider les échanges avec leur patient afin de repérer leurs besoins et attentes, pour l'orienter vers les soins oncologiques de support les plus adaptés
- Des outils à destination des patients :
 - Un livret d'accueil
 - Des listes des professionnels conventionnés par type et par commune
 - Une liste des associations d'Indre-et-Loire œuvrant pour les personnes atteintes de cancer et leur entourage pour poursuivre ou compléter les SOS proposés par Appui Santé 37

Le parcours d'une demande



Les outils de communication SOS

Afin de déployer l'offre de soins de support en oncologie, l'association a réalisé des outils de communication à destination des patients et des professionnels. L'enjeu est majeur, notamment pour les SOS post-traitement actif d'un cancer, peu connus par les professionnels. De plus, dans un souci de simplification pour les orienteurs, les éléments de communication et plus particulièrement le flyer, ont été harmonisés au niveau régional avec l'ensemble des DAC Centre-Val de Loire (également porteur de cette offre).

Site internet : www.appuisante37.org
1 page dédiée aux SOS



Page LinkedIn :



Flyer à destination des professionnels et usagers, intégrant le formulaire d'adressage/prescription



Affiche à disposition des professionnels



L'activité SOS

Les adressages et prescriptions

92

demandes reçues

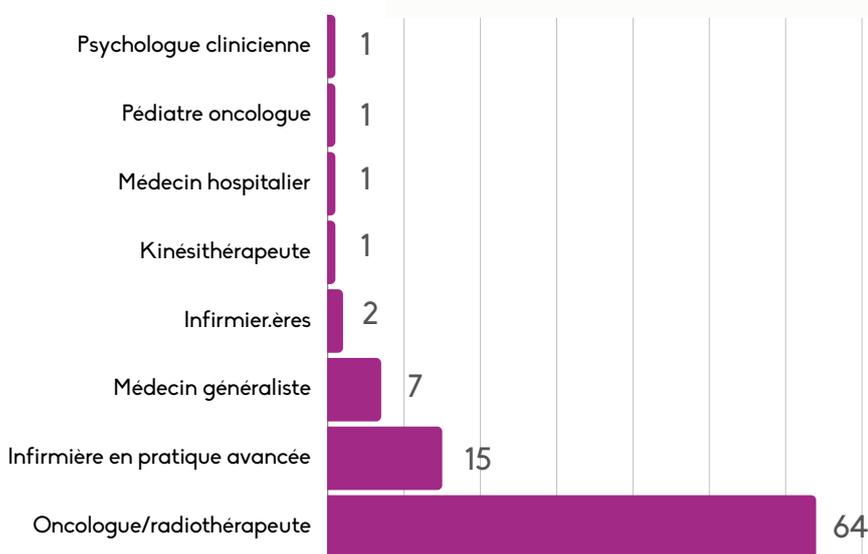
89

Pendant cancer

3

Post Cancer

Les professionnels orienteurs



La majorité des orientations sont faites par des professionnels exerçant à l'hôpital, dans les services d'oncologie. Cependant, tous les professionnels de santé aussi bien à l'hôpital qu'en ville, peuvent orienter leurs patients vers des SOS.

Les dossiers clôturés

16

4

Parcours finalisés (séances réalisées)

6

Refus du patient de suivre les prescriptions

6

Demandes hors critères

- 4 personnes n'étaient pas domiciliées dans le 37
- 1 demande de bilan APA pour un patient pendant traitement actif d'un cancer (réorientation vers un partenaire)
- 1 situation post cancer pour laquelle la personne était à plus d'un an après la fin de son traitement

Les SOS pendant cancer (n=89)

Le profil des patients orientés

85 %

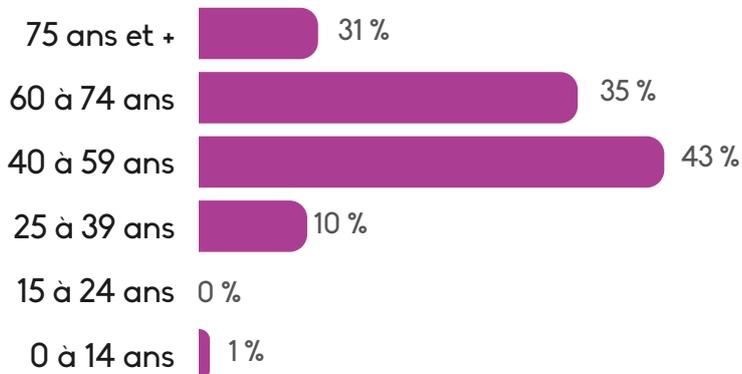
sont des femmes

15%

sont des hommes

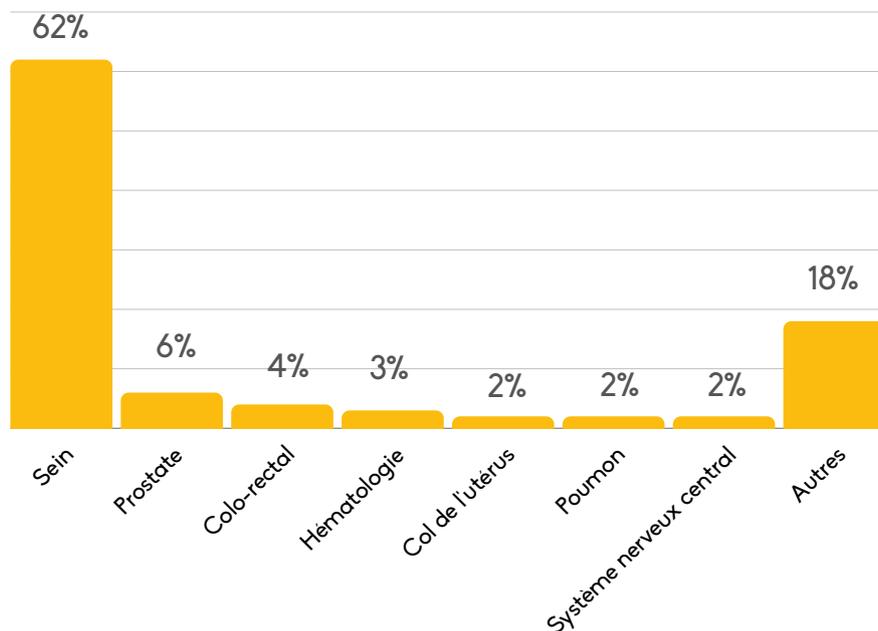


Âge médian des patients



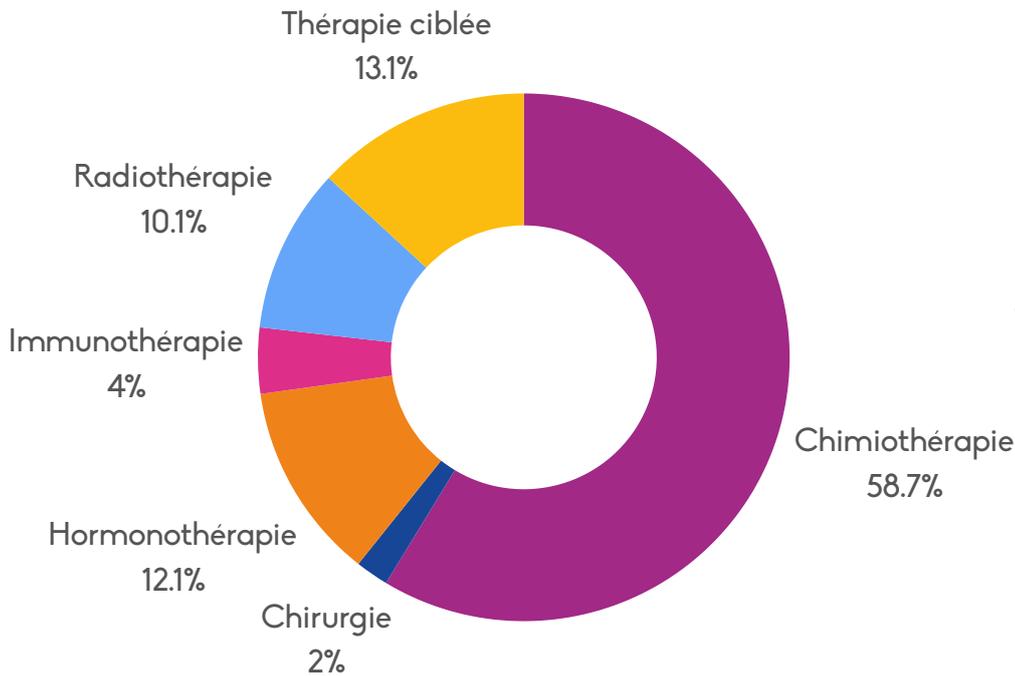
sont bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire

Les types de cancer concernés



62% des patients orientés pour des SOS présentent un cancer du sein

Les derniers traitements connus



Les patients orientés ont pour 57% d'entre eux de la chimiothérapie comme dernier traitement connu.

Chimiothérapie
58.7%

Les consultations de psychologie

172
Séances prescrites

34
Séances réalisées

46
patients

Orientés pour du soutien psychologique

14
patients

Ayant débuté un soutien psychologique

35
jours

De délais entre réception de l'orientation et date du premier rdv pris par le patient

Le délai entre l'orientation et le premier rdv peut-être en partie expliqué par le temps que peut mettre le patient à contacter le la psychologue pour un premier rdv.

Les consultations de diététique

126

Séances prescrites

33

Séances réalisées

53

patients

Orientés pour un accompagnement diététique

17

patients

Ayant débuté un accompagnement diététique

23.5

jours

De délais entre réception de l'orientation et date du premier rdv pris par le patient

Le délai entre l'orientation et le premier rdv peut-être en partie expliqué par le temps que peut mettre le patient à contacter la.le diététicien.ne pour un premier rdv.

Les consultations de socio-esthétique

97

Séances prescrites

30

Séances réalisées

36

patients

Orientés pour des soins de socio-esthétique

16

patients

Ayant débuté des soins de socio-esthétiques

24

jours

De délais entre réception de l'orientation et date du premier rdv pris par le patient

Le délai entre l'orientation et le premier rdv peut-être en partie expliqué par le temps que peut mettre le patient à contacter la socio-esthéticienne pour un premier rdv.

Les SOS post-traitement d'un cancer (n=3)

Entre le 1 juillet et le 31 décembre 2023, Appui Santé 37 a reçu 3 prescriptions pour des Soins Oncologiques de Support post cancer.

Cette donnée est trop faible pour pouvoir en extraire des données pertinentes. Ci-dessous le détails des profils des patientes et des prescriptions.

	SEXE	Dernier traitement reçu	Organe touché	Prescription
Patiente 1	Femme	Hormonothérapie	Sein	Psychologie
Patiente 2	Femme	Radiothérapie	Sein	Diététique
Patiente 3	Femme	Thérapie ciblée	Sein	Psy/diet/AP A



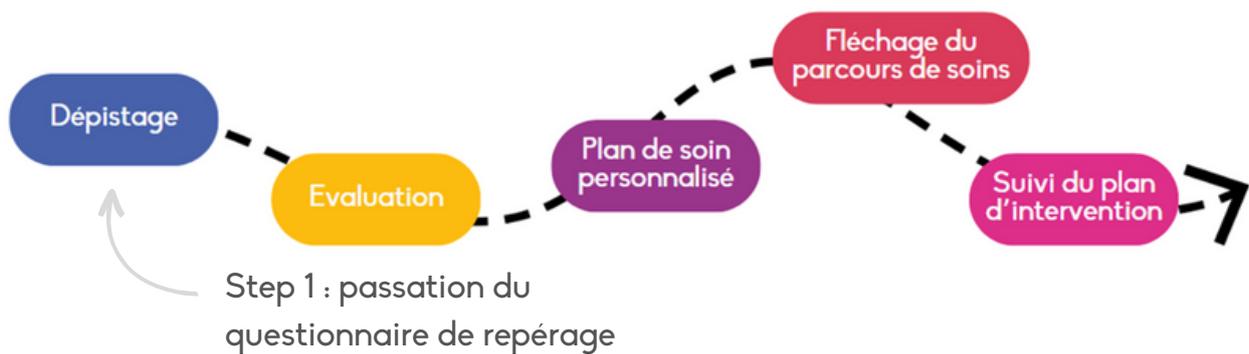
Aucune séance n'avait débuté au 31/12/2023

● ICOPE

Le projet ICOPE

Le programme ICOPE (Integrated Care For Older PEople) est un programme de santé publique porté par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Ce programme cible 6 capacités intrinsèques considérées comme essentielles (la mobilité, la mémoire, la nutrition, l'humeur, la vue et l'audition) et dont la prise en charge précoce apparaît indispensable pour permettre un vieillissement en santé.

Il se compose de 5 étapes : Dépistage, Evaluation, Plan de soin personnalisé, Fléchage du parcours de soins et suivi du plan d'intervention, Implication des collectivités et soutien aux aidants.



En région Centre-Val de Loire, il est déployé par l'Équipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'Autonomie (ERVMA). En Indre-et-Loire, depuis février 2022 et jusqu'à janvier 2025, le territoire de la CPTS O'Tours constitue une partie du territoire de l'expérimentation financée dans le cadre de l'article 51 à destination des professionnels de santé libéraux.

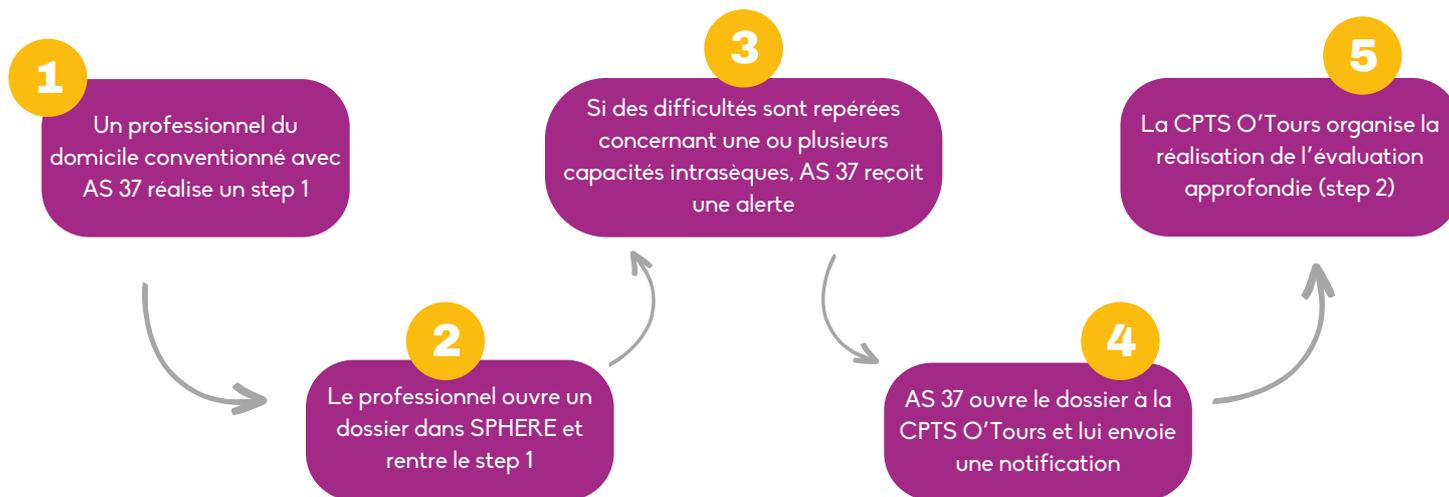
La coordination territoriale 'Hors article 51'

Afin de permettre aux acteurs du domicile, hors professionnels de santé, de participer au repérage précoce d'ICOPE (step 1), l'ERVMA a lancé un appel à candidature pour le portage de la coordination territoriale de cette expérimentation 'Hors article 51' sur la base de financements complémentaires.

Appui Santé 37 a été retenue pour porter cette coordination avec pour objectifs, pour la période 2023 / 2024 de :

- déployer le projet et former les acteurs du domicile pour la passation du step 1 (repérage)
- assurer la gestion des alertes auprès de la CPTS O'Tours pour la réalisation des step 2

La gestion des alertes par Appui Santé 37



L'activité



5

Conventions partenariales
signées

36 step 1 réalisés par les partenaires
conventionnés

8 step 1 réalisés par les professionnels d'Appui
Santé 37

40 alertes gérées par Appui Santé 37



13

Réunions de déploiement

Assemblées de suivi de l'expérimentation ICOPE
Réunions de suivi de l'expérimentation hors article 51
Groupe de travail ICOPE-aidant
Groupe de travail-évaluation de l'expérimentation hors
article 51
Groupe de travail ICOPE / outil régional E-parcours
(SPHERE)

Le Rapport financier

● Les chiffres clés

Comptes d'exploitation

1 556 580 €

Ressources
d'exploitation

1 561 758 €

Charges
d'exploitation

-5 283 €

Résultat
d'exploitation

Bilan comptable

Actif : 1 069 194 €

Actif immobilisé : 22 975 7 €

Actif circulant : 1 046 219 €

Passif : 1 069 194 €

Fonds dédiés : 155 285 €

Provisions : 482 143 €

Dettes : 237 654 €

Compte de résultat détaillé

CHARGES	2023
Autres Achats	31 393
Services externes	208 879
Impôts et Taxes	67 196
Salaires Chargés	1 043 339
Dot. Amort. & Provision	55 655
Reports en fonds dédiés	155 285
Autres Charges	11
Charges financières	0
Charges Exceptionnelles	0
Résultat excédentaire	105
TOTAL	1 561 863

PRODUITS	2023
Cotisations	105
Locations diverses	2 901
Subventions	1 532 800
Reprise provisions	0
Transferts charges	20 766
Utilisations des fonds dédiés	0
Autres Produits	8
Produits Financiers	0
Produits Exceptionnels	5 283
Résultat déficitaire	0
TOTAL	1 561 863

Rapport d'orientation

Pour l'année 2024, notre Association doit continuer à se mobiliser pour répondre aux objectifs suivants :

- Ancrer les activités d'Appui Santé 37 sur le territoire (Dispositif d'Appui à la coordination et actions dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé) :
 - Poursuivre la communication sur les missions du DAC et les Soins Oncologiques de support, auprès des professionnels de ville et hospitaliers
 - Maintenir le travail de partenariat et d'articulation avec les dispositifs de coordination existants
 - Participer au repérage des situations à risque dans le cadre de partenariats innovants
- S'attacher à améliorer la qualité du service rendu pour mieux répondre aux besoins des professionnels et des personnes concernées :
 - Continuer la réflexion régionale engagée afin de construire les outils nécessaires à la mesure du service rendu auprès des professionnels et des personnes concernées
 - Mettre en cohérence cette démarche régionale en lien avec la démarche nationale sur le service rendu
- Adapter l'organisation de l'association aux besoins du territoire :
 - Poursuivre l'adaptation des modalités des réponses apportées pour répondre aux attentes des professionnels et des usagers dans le cadre légal des missions du DAC
 - Mettre en place un outil interne de recensement et de gestion de l'offre territoriale

En qualité de représentant de la CPTS Sud Lochois, j'ai eu le plaisir d'assurer la Présidence d'Appui Santé 37 depuis sa création en juillet 2018. Depuis toutes ces années, je me suis attaché à donner vie au dispositif d'appui à la coordination et à débiter le travail d'élargissement de l'offre. Le temps est venu pour moi d'en confier la mission à mon successeur au sein de la CPTS Sud Lochois.

Je tiens à remercier les administrateurs, la directrice, les responsables et l'ensemble de l'équipe de coordination qui ont collaboré à la mise en œuvre de ce beau projet, au service des professionnels et usagers.

Dr Jean-Pierre Peigné, Président



2 allée du petit cher
37550 Saint-Avertin

 www.appuisante37.org